

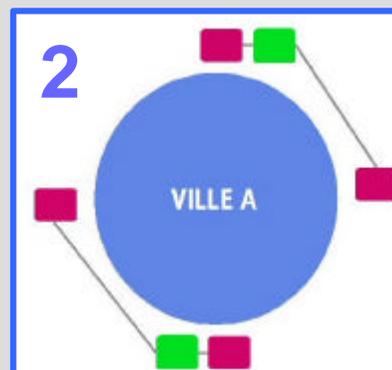
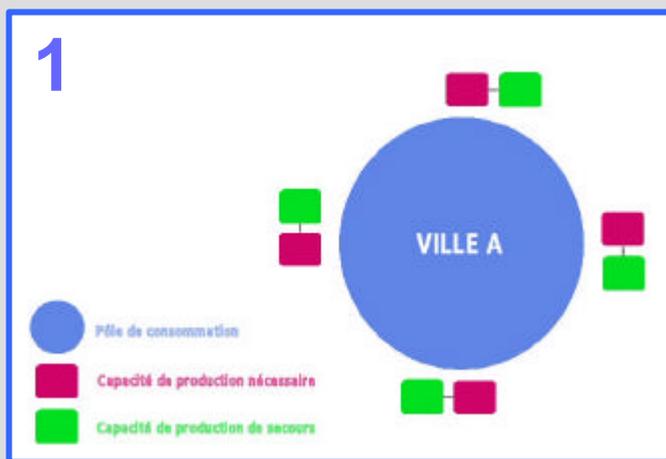
# L'IMPACT DE LA PRODUCTION DÉCENTRALISÉE D'ÉLECTRICITÉ SUR LE RÉSEAU DE TRANSPORT

## Pourquoi a-t-on développé un réseau de transport ?

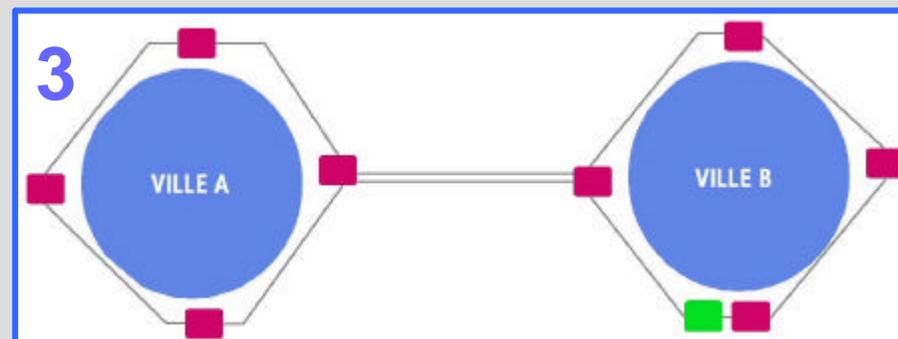
**Une exigence :** garantir, en permanence,  
l'approvisionnement en électricité

**Les réponses :**

doubler le nombre  
de sites de production...



... ou développer  
le réseau



## Le paysage électrique français actuel



**La répartition actuelle en France permet à RTE d'assurer sa mission dans des conditions suffisantes de sûreté.**

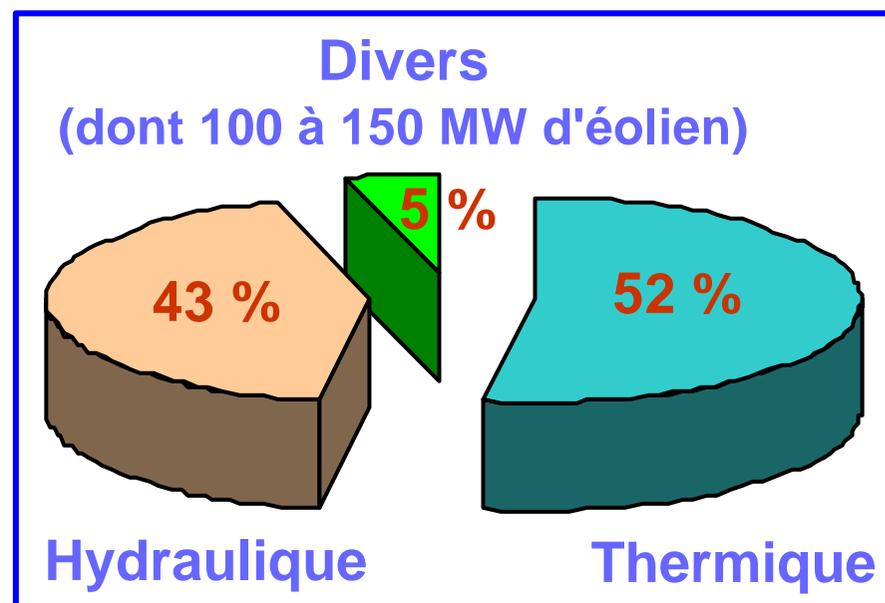
## Qu'est-ce que la production décentralisée ?

**Il s'agit des groupes de production raccordés :**

- au réseau de transport en haute tension
- à un réseau de distribution

La France dispose d'une puissance « décentralisée » de **14 200 MW** pour un parc de production total de **115 000 MW**

« **Le développement éolien prévu d'ici 2010 est de 7 à 14 000 MW.** »



## Les freins à la décentralisation des moyens de production

### La localisation des moyens de production :

- accès aux sources d'énergie (vent, hydraulique, bois, combustibles...)
- présence d'une source froide pour la production thermique

### Les besoins des consommateurs :

- 700 sites industriels raccordés
- villes = pôles de consommation « centralisés »

### La nécessité de développer du réseau

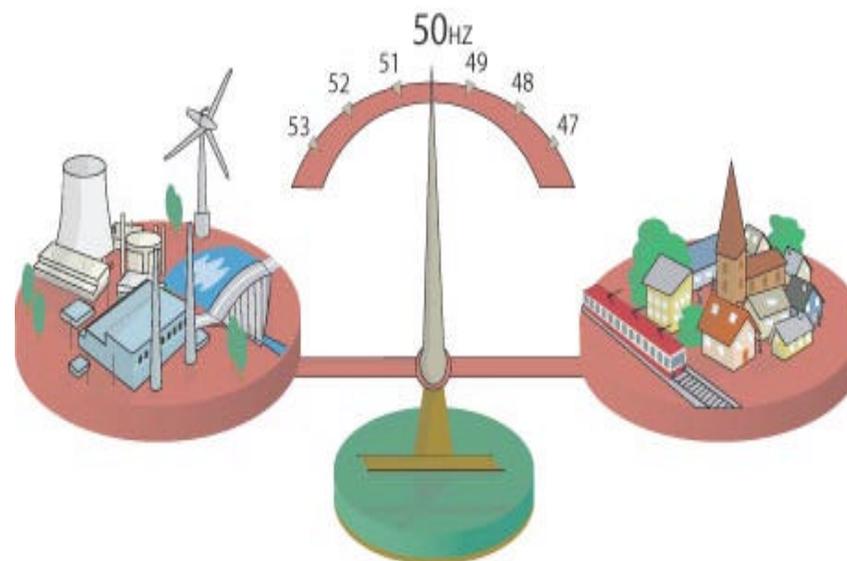
- de nouvelles unités de production nécessitent de nouvelles lignes



## Production décentralisée et équilibre offre – demande

RTE assure l'équilibre  
entre la production et la  
consommation d'électricité.

RTE doit disposer d'une puissance  
mobilisable en moins de 15 minutes  
permettant de faire face aux aléas  
de consommation ou de production.



« L'enjeu est donc que le développement  
de la production décentralisée ne mette pas  
en péril ces modes de fonctionnement. »

## Production décentralisée et équilibre offre – demande

Le bon fonctionnement du système électrique exige des groupes de production décentralisés :

- une **disponibilité** et une **prévisibilité** permettant de participer, sur demande de RTE, à l'équilibre entre la production et la consommation d'électricité
- une **capacité à participer à la stabilité du réseau électrique** (réglages de fréquence, de tension).

« La production décentralisée peut contribuer au soulagement de certaines contraintes du réseau, dans la mesure où les périodes d'indisponibilité de la production restent gérables. »

## Conclusion

**Aujourd'hui, les conditions de raccordement sont plus favorables.**

**La production décentralisée s'insère bien dans le système électrique.**

**Mais il convient de respecter quelques précautions :**

- **de bons échanges d'information avec le réseau de transport pour permettre l'ajustement de la production et de la consommation d'électricité**
- **coordonner le plus en amont possible le développement de la production d'électricité avec celui du réseau**
- **des complémentarités possibles au niveau local**